

Programme de formation Bilan de compétences

Durée et lieu de la formation

- Durée en heures :
 - 22 heures : soit 11 x 2 heures
 - Un rendez-vous préalable de 45 min
 - Un rendez-vous de suivi 6 mois après la fin de la formation
- Cet accompagnement est ajusté en fonction de chaque besoin sans jamais dépasser 24 heures.
- Lieu : 125 av. Georges Pompidou 33500 Libourne et/ou distanciel

Objet du bilan de compétences

Le bilan de compétences a pour finalité de faire le point sur la carrière, les compétences, les aptitudes et les traits de personnalité du bénéficiaire. Il permet de cibler les possibilités d'évolution de carrière en interne et en externe (domaine d'activité, entreprise cible, poste réaliste et réalisable) et les moyens de réalisation qu'il peut mettre en œuvre. Le bilan débouche sur un plan d'action à court terme et moyen terme permettant une évolution interne ou la réalisation d'un projet professionnel. Un bilan de compétences se déroule en 3 phases :

- Une phase préliminaire qui a pour objet de définir les besoins, les conditions de déroulement et les moyens utilisés.
- Une phase d'investigation pour :
 - mettre en lumière et évaluer les compétences et aptitudes personnelles et professionnelles
 - identifier les aspirations, besoins et le sens que vous souhaitez donner à votre réalisation professionnelle
 - investiguer les différentes pistes identifiées : scénarii, connaissance du marché de l'emploi, enquêtes métiers, ...
- Une phase de conclusion qui permet d'exposer les résultats du bilan et valider le projet professionnel.

Public concerné

- Managers
- Professionnels de santé
- Indépendants
- Cadres
- Employés

Prérequis

Être en posture d'ouverture au travail sur soi.

Une bonne connexion internet et un endroit calme (si tout ou partie des sessions sont réalisées à distance).

Objectifs

- Faire le point sur l'ensemble de sa carrière et définir ses attentes
- Réaliser un inventaire de ses talents et de ses compétences
- Comprendre ses modes de fonctionnements et ses freins
- Approfondir sa connaissance de soi et intérêts professionnels
- Analyser les fonctions, les métiers et les domaines d'activités cohérents
- Aller vers la professionnalisation : projet et plan d'action vers son plein potentiel
- Définir un projet d'évolution professionnelle réaliste et aligné

Détails des objectifs abordés lors du Bilan de compétences et séquençage :

Objectifs 1 Faire le point sur l'ensemble de sa carrière et définir ses attentes	
1	Analyse et définition des attentes du bilan de compétences
2	Etude du parcours académique et professionnel
3	Retour et analyse du questionnaire pré-formation

Objectif 2 Réaliser un inventaire de ses talents et de ses compétences	
1	Ressources naturelles et talents
2	Analyse des succès personnels et professionnels
3	Compétences et ressources spécifiques et transverses

Objectif 3 Comprendre ses modes de fonctionnements et ses freins	
1	Comprendre ses besoins
2	Détermination des facteurs de stress et d'épanouissements
3	Place et sens de l'activité professionnelle

Objectif 4 Approfondir sa connaissance de soi et intérêts professionnels	
1	Analyse des tests de connaissance de soi réalisés
2	Affiner ses intérêts professionnels
3	Travail sur la posture d'ouverture vers son potentiel

Objectif 5 Analyser les fonctions, les métiers et les domaines d'activités cohérents	
1	Analyse du travail de recherche inter-session
2	Appréhender le marché de l'emploi : métiers et domaines d'activité
3	Réaliser le "speedboat" du projet professionnel

Objectif 6 Aller vers la professionnalisation : projet et plan d'action vers son plein potentiel	
1	Analyse des compétences acquises et à développer - Pistes de formations ou acquisition d'expérience
2	Construction d'un projet professionnel réaliste, réalisable et aligné
3	Tracer sa feuille de route vers son plein potentiel

Objectif 7 Clôture de l'accompagnement	
1	Finalisation du document de synthèse
2	Débriefing sur l'accompagnement
3	Déterminer la mise en action immédiate post-formation

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Margaux MICHEL, consultante et formatrice

Moyens pédagogiques et techniques prévus :

Accueil du bénéficiaire dans une salle dédiée.

Fourniture des supports au Bilan de Compétences :

- Outils d'étude de la personnalité, de questionnement
- Questionnaires d'autoévaluation
- Livret d'accompagnement
- Conseillère unique tout au long du parcours : lors des séances et disponible pour toute question en dehors des séances
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Suivi :

- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de l'action
- Bilan de synthèse construit conjointement par le bénéficiaire et la conseillère et rédigé par cette dernière
- Bilan de suivi à 6 mois

Confidentialité

Le bilan ne peut se réaliser qu'avec le consentement explicite du bénéficiaire. La conseillère est tenue au secret professionnel. Les entretiens avec la conseillère sont individuels et confidentiels.

La synthèse rédigée en fin de parcours reprend les éléments porteurs de sens par rapport au projet professionnel retenu. Le bénéficiaire en est le seul destinataire.

Les documents élaborés au cours du bilan et les notes du conseiller, ainsi que le document de synthèse sont détruits à l'issue de la période prévue par le législateur.